

# POURQUOI ADOPTER LE VÉLOPARTAGE ?

## LE VÉLOPARTAGE EN FRANCE

**En 1976**

La Rochelle fut la première ville à proposer des vélos en libre-service.



**45 000**

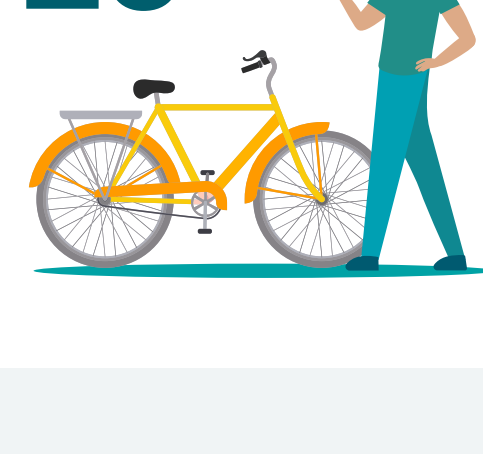
vélos en libre-service ont été mis à disposition sur les quinze dernières années.

Source : Les Français et Le vélo en 2022

1 vélo partagé remplace **10**

vélos personnels.

Source : lesecologhumanistes.fr



## 2 USAGES EN VÉLOPARTAGE

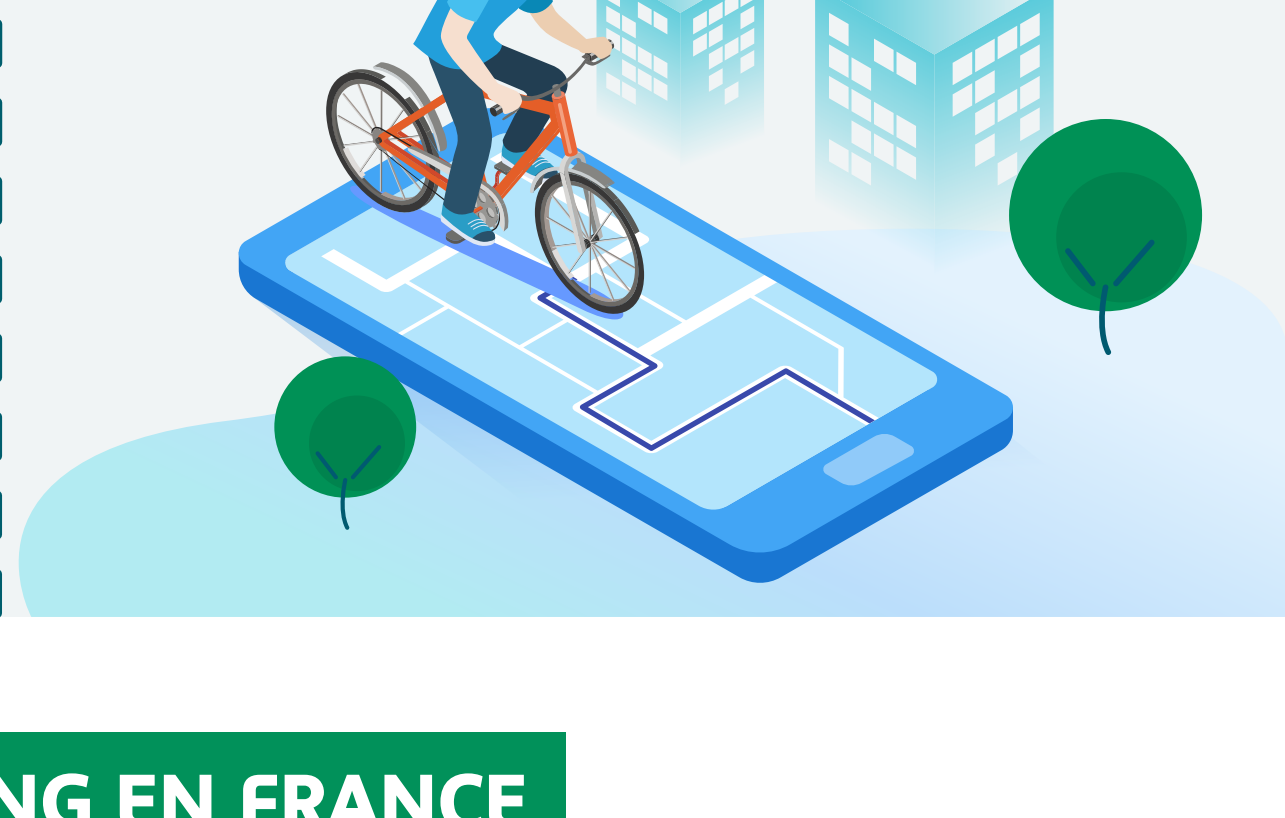
### 1 En libre-service

Les vélos sont rattachés à un réseau de stations avec bornes. Le vélo peut être restitué dans une station possiblement différente de celle de départ.



### 2 En free-floating

La solution ne nécessite ni borne d'attache ni station. Le vélo est disponible partout et à tout moment dans une zone géographique définie.

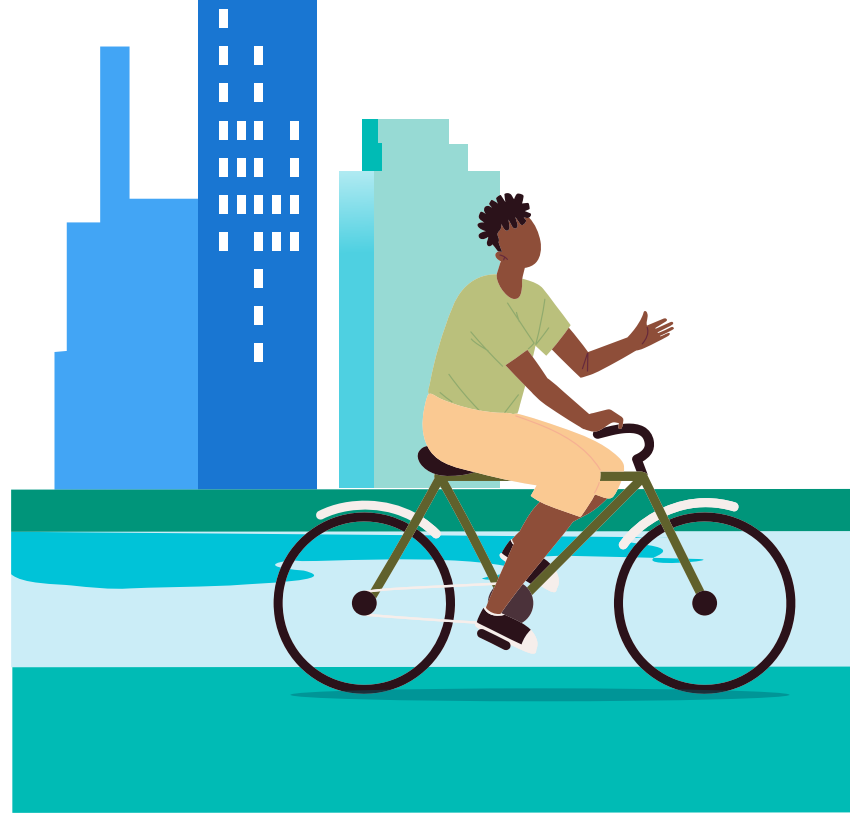


## LE FREE-FLOATING EN FRANCE

**20%** des utilisateurs circulaient à vélos quasi-quotidiennement avant d'utiliser des vélos en free-floating.

**40%** des utilisateurs n'utilisaient jamais de vélo auparavant.

Source : ADEME



### Les motifs d'utilisation des vélos en free-floating



**69%**

pour le caractère amusant



**68%**

pour le gain de temps



**22%**

pour la liberté de déplacement (sans souci de bornes)

## L'ESSOR DE LA PRATIQUE DU VÉLO : +39%

L'usage du vélo a surtout progressé dans les grandes métropoles, entre 2019 et le premier semestre 2022 :

**38 %** des actifs urbains français se déplacent à vélo pour leurs trajets réguliers en ville. Source : Union Sport et Cycle



**+ 42 %**

En milieu urbain



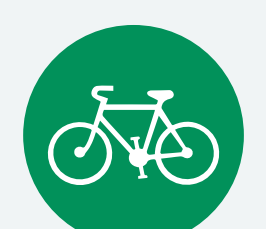
**+ 27 %**

En périurbain et en milieu rural

Source : Vélo et Territoires



Le réseau national fait en 2022 près de **75 000 km** dont :



**46 %**

De pistes cyclables (spécialement dédiées au vélo)



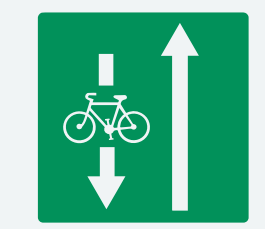
**19 %**

De bandes cyclables (parties de la chaussée réservées au vélo)



**26%**

De voies vertes (partagées entre modes doux)



**26%**

De double-sens cyclables et de voies de bus partagées

Source : aménagements-cyclables.fr

## LE VÉLO, CHAMPION DE L'EFFICACITÉ



### Efficacité de déplacement et gain de temps

- 42% des urbains actifs ont le sentiment de mieux maîtriser leur temps de trajet et de ne pas dépendre des autres modes de transport.
- Le trajet moyen en vélo fait moins de 5 km et dure entre 10 et 20 minutes : c'est le trajet moyen effectué à vélo. Source : ADEME
- 15 km/heure, c'est la vitesse moyenne d'un cycliste en ville, alors qu'un automobiliste peine à atteindre les 14 km/heure. Source : ADEME

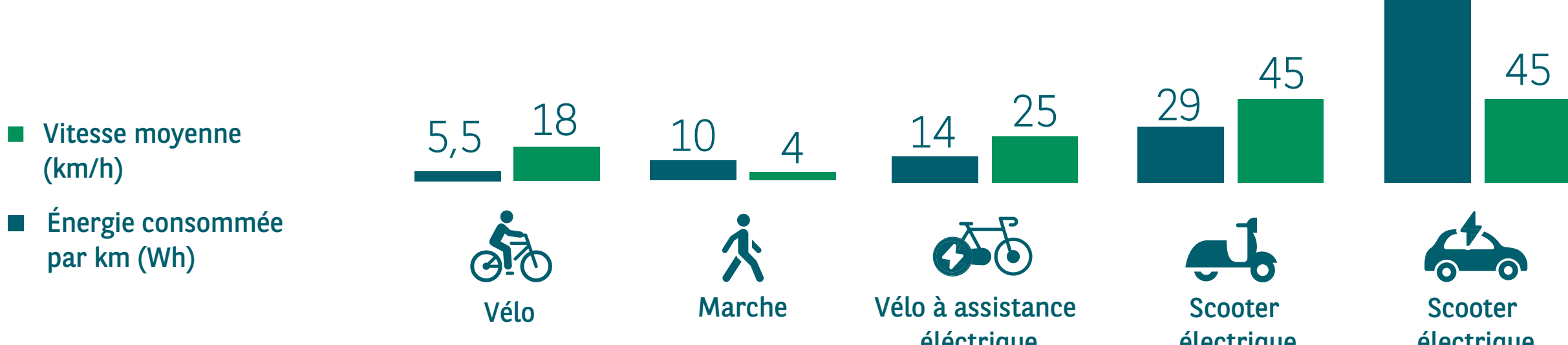


### Efficacité environnementale

- 10 km à vélo / jour réduit l'empreinte carbone par personne et par an de 700 kg d'émission de CO<sub>2</sub>. Source : Réseau action climat



- Rapport entre efficacité énergétique et vitesse moyenne du vélo (20 km/h) des plus efficaces, en particulier par rapport aux modes de transport motorisés en milieu urbain dense, où la vitesse est souvent limitée à 30 km/h. Source : STATISTA



## BON À SAVOIR



Une zone 30 est un ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. La vitesse des véhicules y est limitée à 30 km/h.



Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception.

## LE PLAN VÉLO 2023-2027

En 2018, le Gouvernement lançait le premier plan national Vélo et mobilités actives, dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) avec un fonds de 500 millions d'euros.

4 ans plus tard, afin d'inscrire définitivement le vélo dans le quotidien de tous les usagers, le nouveau plan de 2 milliards d'euros est lancé avec trois objectifs principaux :



## FAIRE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ, UNE ALTERNATIVE ATTRACTIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE...

... pour les déplacements de proximité

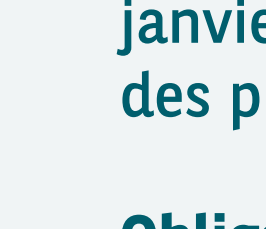


- Priorité à la sécurité des cyclistes :

250 millions d'euros en 2023 seront dédiés aux infrastructures et au stationnement.

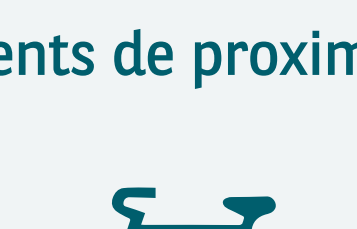
Objectif : 90 000 emplacements sécurisés dans 1000 gares d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit un doublement des places actuelles.

Obligation pour les poids lourds d'être mieux équipés (stickers angle mort et détection de piétons)



- Réduction d'impôt

pour les entreprises mettant à disposition de leurs salariés une flotte de vélos pour leurs déplacements domicile-travail.



- Lutte contre le vol

avec le marquage des vélos avec un numéro unique.

Déjà 3,7 millions de vélos inscrits au registre national d'immatriculation.



- Augmentation du Forfait Mobilités Durables

à 800€/an maximum pour les employés du secteur privé.

38% des entreprises sondées à ce jour, déclarent avoir mis en place ce forfait. Source : panel d'initiés - Baromètre Forfait Mobilités Durables 2022



- Reconstitution du bonus écologique

400€ maximum pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf (à la place de 200 €).

Jusqu'à 2000€ pour les véhicules cargo.

## FAIRE DU VÉLO UN LEVIER POUR NOTRE ÉCONOMIE...

...en accompagnant l'écosystème des acteurs français.

- Création d'une véritable filière

qui va de l'assemblage au recyclage, en passant par la réparation et les services.

Déjà 800 000 vélos assemblés en France. Objectif : 1 million par an.

- Création d'un label France vélo

comprenant des critères sociaux et environnementaux permettant de mettre en avant notre filière.



## RENDRE LE VÉLO ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS...

...dès le plus jeune âge et tout au long de la vie



- Création du programme savoir rouler à vélo

Avant l'âge de 11 ans, apprendre à tous les enfants à être autonome sur la route.

Objectif : 800 000 enfants formés

Source : ecologie.gouv.fr



**ARVAL**  
BNP PARIBAS GROUP

For the many journeys in life\*

\* Pour tous les trajets de la vie